PARULINE À FLANCS MARRON

Chestnut-sided Warbler
Setophaga pensylvanica

- NICHEUR MIGRATEUR ABONDANT
- AIRE : STABLE
- EFFECTIFS : STABLES ?

Mario Lavoie

Largement répandue dans les différents paysages du Québec méridional, la Paruline à flancs marron était toutefois plutôt rare avant l'arrivée des Européens. En effet, la présence de cette espèce est intimement liée aux perturbations du couvert végétal, lesquelles ont généralement pour conséquence de créer une régénération dense. Aujourd'hui, cette paruline occupe le sud du Canada, de la Saskatchewan à la Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, elle niche principalement sur le pourtour des Grands Lacs, dans le Nord-Est, ainsi que le long des Appalaches jusqu'en Géorgie.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

La Paruline à flancs marron est très fréquente dans les trois domaines bioclimatiques les plus méridionaux du Québec : elle a été détectée dans près de 100 % des parcelles visitées de l'Érablière à tilleul et dans environ 90 % de celles de l'Érablière à bouleau jaune et de l'Érablière à caryer cordiforme. Quoiqu'elle y soit moins nombreuse, elle reste bien présente dans la Sapinière à bouleau jaune, principalement au Témiscamingue, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent. Cette paruline est plus rare dans la forêt boréale, tandis qu'elle est virtuellement absente au-delà de l'aire visée par cet ouvrage. De même, elle devient rarissime au-delà de 600 m d'élévation.

Cette espèce occupe une variété de milieux dominés par les feuillus, à condition qu'elle puisse y trouver une strate arbustive dense : forêts ouvertes, peuplements en régénération, friches, bandes riveraines en bordure de terres cultivées, etc. On la trouve aussi dans les emprises de lignes de transport d'électricité (King et Byers, 2002). Elle bénéficie de l'exploitation forestière, dans la mesure où les traitements sylvicoles favorisent la reprise en gaulis d'essences décidues (Haché *et al.*, 2013). Toutefois, ses effectifs diminuent graduellement avec la maturation des peuplements et la fermeture de la strate arborescente, qui conduit inévitablement à une éclaircie de la strate arbustive (Byers *et al.*, 2013).

SITUATION

D'un atlas à l'autre, la répartition de la Paruline à flancs marron est demeurée relativement inchangée; elle a toutefois été trouvée dans plus de parcelles en Abitibi, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Quant à sa probabilité d'observation, elle est restée plutôt stable sur l'ensemble du territoire à l'étude, quoiqu'on remarque une augmentation dans le massif du lac Jacques-Cartier. En Ontario, la probabilité d'observer l'espèce a augmenté légèrement d'un atlas à l'autre (P. L. McLaren, 2010b) tandis que dans les Maritimes, la hausse a été très forte, en particulier dans le centre du Nouveau-Brunswick (Stewart, 2015d).

Les données BBS pour la période 1990-2014 révèlent que les effectifs de la Paruline à flancs marron sont demeurés relativement stables ou ont légèrement augmenté à l'échelle du Québec; cependant ils ont crû de l'ordre de 60 % dans la Forêt septentrionale de l'Atlantique (RCO 14) et de 85 % dans la Plaine du Saint-Laurent (RCO 13). Ces hausses de population s'expliquent vraisemblablement par la régénération qui a suivi le déboisement ou encore par l'abandon de terres agricoles marginales dans ces régions. Par ailleurs, l'espèce aurait également vu ses populations augmenter dans la Forêt mixte boréale (RCO 12), tandis que les données ne sont pas assez précises pour permettre de se prononcer sur la tendance dans la Forêt coniférienne boréale (RCO 8). Dans cette dernière, l'exploitation forestière a pu jouer en faveur de l'espèce; on y note en effet une augmentation des superficies de jeunes peuplements mixtes depuis l'époque du premier atlas (chapitre 4). En somme, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le sort de cette paruline.

Marc-André Villard

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	581	847
NIDIFICATION PROBABLE	292	883
NIDIFICATION CONFIRMÉE	326	414
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**1199**	**2144**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**48,7 %**	**53,2 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	5921
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	4-754

INDICES DE NIDIFICATION

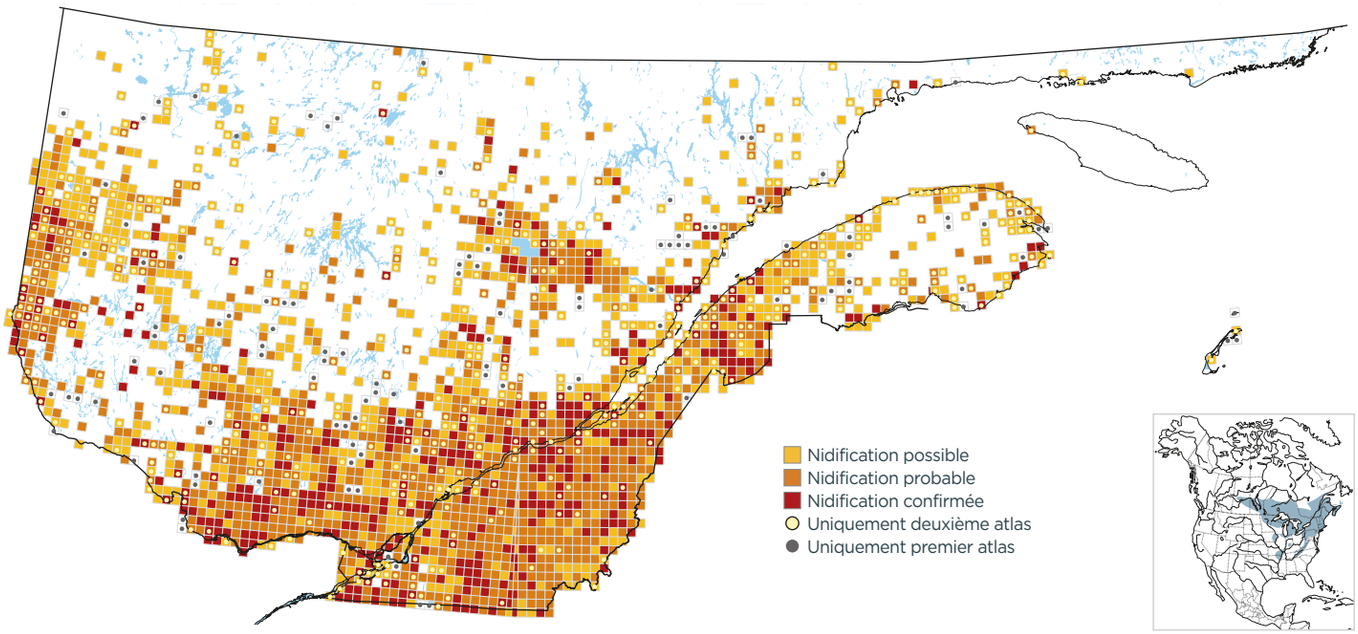

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

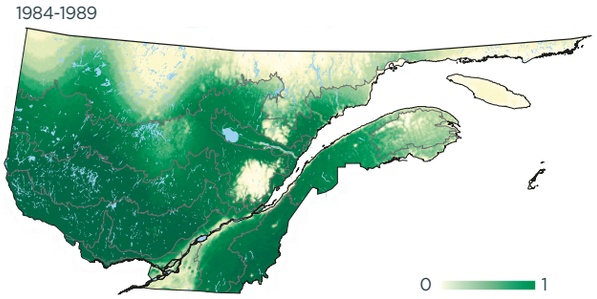

2010-2014

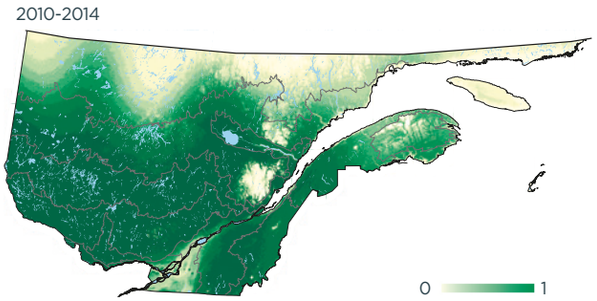

Variation

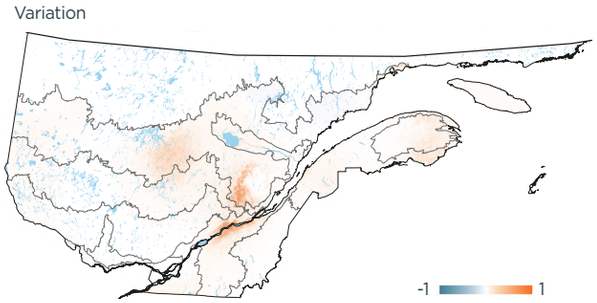

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

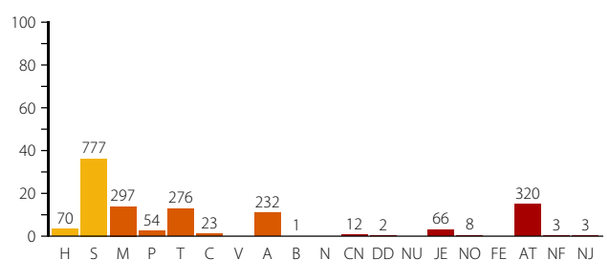

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

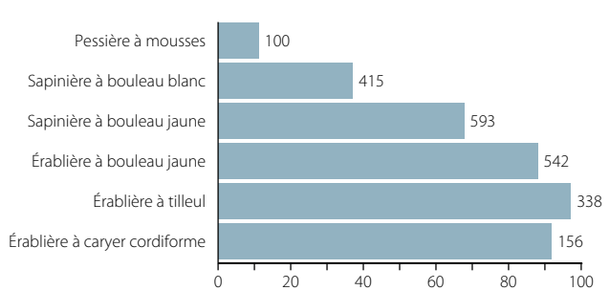
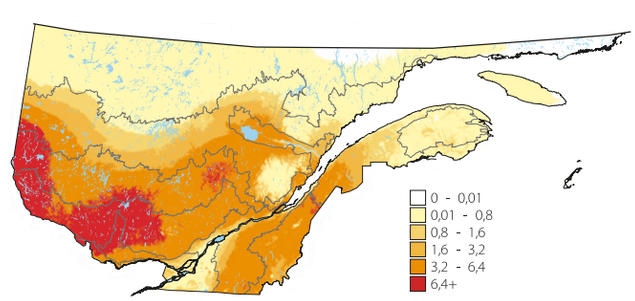
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)